



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Délibération n° 2022-05

**Nombre de représentants
au Comité Syndical :**

**en exercice : 29
présents : 16
pouvoirs : 7**

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 13 janvier à 17h30, le Comité Syndical du Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans les locaux de la direction du Conservatoire, à Rodez

*Date de la convocation de la réunion : 07 janvier 2022
Date d'envoi des rapports : 07 janvier 2022*

Présents :

*Mesdames Valérie ABADIE-ROQUES, Monique ALIES, Isabelle BAILLET-SUDRE, Sylvie BOUCHAUD, Corinne COMPAN, Dominique GOMBERT, Graziella PIERINI, Emilie SAULES-LE BARS, Régine TAUSSAT
Messieurs Claude ASSIER, Eric CANTOURNET, Joseph DONORE, Yves MAZARS, Jean-Philippe SADOUL, Jean VALADIER, Nicolas WÖHREL*

Absents ayant donné POUVOIR :

*Madame Martine BACHELET à Monsieur Nicolas WÖHREL
Madame Michèle BUSSINGER à Monsieur Claude ASSIER
Madame Martine CENSI à Madame Dominique GOMBERT
Madame Francine LAFON à Madame Emilie SAULES - LE BARS
Madame Karine ORCEL à Monsieur Nicolas WÖHREL
Madame Christine PRESNE à Madame Emilie SAULES - LE BARS
Madame Gisèle RIGAL à Madame Dominique GOMBERT*

Excusés :

*Madame Geneviève CAMBON
Monsieur Arnaud COMBET
Madame Gulistan DINCEL
Madame Florence PHILIPPE
Madame Nathalie PUEL
Madame Sylvie TAQUET-LACAN*

Présidente de séance : Madame Dominique GOMBERT.

**Amplitude d'ouverture de
l'antenne territoriale de
Rodez – Mise en place
d'une activité de surveillance**

Considérant la convocation des membres du Comité Syndical le 07 janvier 2022,
Considérant le rapport adressé le 07 janvier 2022,

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 modifiée, autorisant la prorogation de l'état d'urgence et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, notamment son article 6,

Considérant que l'antenne territoriale de Rodez est la plus grande du département, accueillant plus de 450 élèves inscrits,



Conservatoire à rayonnement départemental de l'Aveyron

5 place Sainte Catherine – 12000 RODEZ
Tél : 05 65 73 80 30 - contact@crd-aveyron.fr

Syndicat Mixte approuvé par Arrêté Préfectoral du 9 septembre 1988



Considérant que les horaires actuels d'ouverture de l'antenne au public sont, en semaine, à partir du milieu de journée (12H00) jusqu'en soirée (20H45) et le samedi, le matin (9H00 - 13H00)

Considérant qu'afin de faciliter l'accès aux locaux aux élèves et aux professionnels pratiquants, l'élargissement de l'amplitude horaire est nécessaire,

Considérant que pour ce faire, le recours à un agent d'accueil surveillant est nécessaire à raison de 20H45 hebdomadaires maximum,

Vu l'avis favorable, porté en séance, à l'unanimité, du comité technique du 13 janvier 2022,

Déposé en Préfecture le

24 JAN. 2022

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, approuve l'élargissement de l'amplitude horaire d'ouverture au public de l'antenne territoriale de Rodez comme suit :

- en semaine toute la journée à partir de 8H15,
- le samedi en journée,
- ouverture pendant les vacances scolaires, en partie.

*Fait et délibéré à Rodez, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme*

La Présidente,



Dominique GOMBERT

Sens des votes :

Pour : 23

Abstention : 0

Contre : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Amplitude d'ouverture de l'antenne territoriale de Rodez Mise en place
d'une activité de surveillant

.....
Date de décision: 13/01/2022

Date de réception de l'accusé 24/01/2022
de réception :

.....
Numéro de l'acte : 20220113_05

Identifiant unique de l'acte : 012-251200986-20220113-20220113_05-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .9

Domaines de competences par themes
Culture

Date de la version de la 29/08/2019
classification :

.....
Nom du fichier : Delib_22_05.pdf (99_DE-012-251200986-20220113-20220113_05-DE-
1-1_1.pdf)